

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 5 JUILLET 2023

Membres présents :

Enseignants : Mmes et MM. : Boquet Yves, Dejoux Virginie, Esposito Arianna, Gaimard Maryse, Lefebvre Sabine, Stein Christian, Thibaut Jean-Pierre.

Usagers : Mmes : Lachaume Léonie, Privé Clara.

Personnel BIATSS : Mmes : Roy Dominique, Vanesse-Urbain Claire.

Absents excusés et représentés : Mmes et MM. : Bugaiska Aurélia, Jegou Anne, Leleu Arnaud, Sibourg Jeanne, Vigreux Jean, Zara Vasco.

Invités : Mmes et MM. : Delmas Dominique, Dubois Franck, El-Hanbali Youssef, Fen-Chong Julie, Mouillebouche Hervé, Prat-Béliard Edwige, Thomas Nathalie.

Excusées : Mmes et M : Bonfait Olivier, Laurent Alexandra, Thierry Anne.

✍ ✎

Madame Gaimard ouvre la séance à 14 heures 15 et remercie les membres du conseil présents.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 29 mars 2023

Le procès-verbal du conseil de l'UFR Sciences Humaines du 29 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 – Intervention de Franck Dubois - SEFCA

Franck Dubois du SEFCA présente et soumet au conseil de l'UFR Sciences Humaines des propositions de nouvelles tarifications concernant les formations de Diplômes Universitaires et Inter Universitaires en psychologie (DU et DIU), en principe réservées aux personnes en formation continue ou en formation tout au long de la vie. En effet, les étudiants inscrits en formation initiale ou récemment diplômés sans activité professionnelle, ni cotisation suffisante au Compte Personnel Formation (CPF), ne sont pas en mesure de supporter le règlement des frais de formation. Cette initiative prévoit la considération d'un stagiaire en moyenne annuelle par formation, afin de préserver la viabilité économique de la promotion et du budget dédié.

La présente proposition vise à inscrire dans les publics accueillis des étudiants internes en médecine et des étudiants en master mention psychologie ; ceux inscrits en formation initiale pourront ainsi valider une première inscription. Ces aménagements autoriseront (notamment dans Apogée) l'inscription d'étudiants dans une seconde formation sous le régime de formation continue. Enfin, les frais d'inscription administratifs seront appliqués avec une réduction des frais, comme stipulé dans les règlements d'intervention.

Tarification des formations DIU en psychologie :

● DIU Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnements

sous la responsabilité pédagogique d'Alexandra Laurent

Formation 2 200 euros

Formation 1 100 euros

=> sur justificatif de non prise en charge des frais par un employeur, opérateur de compétences (ANFH / FIF-PL) –
Pôle Emploi

Frais d'inscription administratifs 184 euros

Proposition de frais de formation (*formation initiale*) 550 euros

● DIU Hypnose médicale et clinique

sous la responsabilité pédagogique de Baptiste Lignier

Frais de formation 2 500 euros

Frais de formation 1 300 euros

=> sur justificatif de non prise en charge des frais par un employeur, opérateur de compétences (ANFH / FIF-PL) –
Pôle Emploi

Frais d'inscription administratifs 184 euros

Proposition de frais de formation (*formation initiale*) 550 euros

● DIU – Hypnothérapie

sous la responsabilité pédagogique de Baptiste Lignier.

Frais de formation 2 500 euros

Frais de formation 1 300 euros

=> sur justificatif de non prise en charge des frais par un employeur, opérateur de compétences (ANFH / FIF-PL) –
Pôle Emploi

Frais d'inscription administratifs 184 euros

Proposition de frais de formation (*formation initiale*) 550 euros

Nathalie THOMAS demande si une réduction est proposée aux personnes cumulant plusieurs inscriptions. Franck Dubois, assure qu'il est possible de bénéficier d'un tarif préférentiel en cas d'inscriptions multiples (frais administratifs).

Les nouvelles tarifications, soumises à l'approbation du conseil de l'UFR Sciences Humaines par le SEFCA, représenté par Franck Dubois, sont votées à la majorité avec deux abstentions.

3 – Retour du Dialogue d'Objectifs et de Moyens (D.O.M.)

Madame Gaimard informe les membres du conseil des mouvements et recrutements des personnels enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences Humaines pour la rentrée 2023 :

- Élection de **Valérie Morisson** (maître de conférences – anglais) en tant que professeur à l'université de Montpellier ;
- Élection de **Véronique Draï-Zerbib** (maître de conférences – psychologie) en tant que professeur à l'université de Bourgogne, sur le poste de Jean-Michel Boucheix suite à son départ à la retraite ;
- Élection de **Vasco Zara** (maître de conférences – musicologie) en tant que professeur à l'université de Rouen ;
- Recrutement de **Laurence Mercuri**, professeur, sur le poste d'histoire grecque suite au départ à la retraite d'Hervé Duchêne.

Vasco Zara, excusé et représenté par Sabine Lefebvre, à qui il a donné procuration, a transmis une lettre à l'attention de la directrice de l'UFR Sciences Humaines, de son responsable administratif, de son secrétariat de direction et des membres du conseil (cf. annexe au présent compte rendu).

Madame Gaimard invite Sabine Lefebvre à en faire la lecture.

Recrutement des ATER pour la rentrée 2023 :

Madame Gaimard annonce l'obtention de **neuf postes d'ATER** pour notre composante, dont quatre sur support ATER uB (3 en psychologie et 1 en sociologie, soit un poste supplémentaire par rapport à l'année précédente) et cinq sur postes vacants (1 en anglais, 2 en psychologie, 1 en musicologie et 1 en histoire).

Point en prévision de la rentrée 2024 :

Madame Gaimard explique que neuf postes seront vacants :

=> **Six postes vacants**, en raison des **départs à la retraite** (comme évoqué au conseil précédent) :

| Nbre de poste (s) | Section | Grade | Département | Enseignant-chercheur | Date de départ à la retraite |
|-------------------|---------|-------|---------------------------------|----------------------|------------------------------|
| 1 | 16 | PR | Psychologie | Annie Vinter | 31/08/2024 |
| 2 | 19 | PR | Sociologie | Maryse Gaimard | 30/07/2024 |
| | | MCF | | Georges Ubbiali | 01/10/ 2024 |
| 1 | 21 | PR | Histoire | Bruno Lemesle | 01/05/2023 |
| 1 | 22 | PR | Histoire de l'Art - Archéologie | Alain Bonnet | 31/08/2024 |
| 1 | 23 | PR | Géographie | Yves Boquet | 31/08/2024 |

=> **Trois postes vacants**, en raison des **promotions** obtenues par des collègues :

| Nbre de poste (s) | Section | Grade | Département | Enseignant-chercheur |
|-------------------|---------|-------|---------------|-----------------------|
| 1 | 11 | MCF | UFR (Anglais) | Valérie Morisson |
| 1 | 16 | MCF | Psychologie | Véronique Draï-Zerbib |
| 1 | 18 | MCF | Musicologie | Vasco Zara |

Madame Gaimard rappelle que pour tout poste libéré par le départ d'un enseignant-chercheur titulaire, un ATER est recruté la première année. Selon ces dispositions et par conséquent, **seul le poste d'histoire médiévale sera proposé au concours pour la rentrée 2024**. Compte tenu de la libération de deux postes en sociologie à la rentrée 2024 et au vu des récentes annonces de promotions, une demande a été faite pour obtenir exceptionnellement la mise au concours d'au moins un poste en sociologie. Tous les autres postes vacants ne pourront être éventuellement pourvus qu'à la rentrée 2025.

Les résultats définitifs du D.O.M. seront communiqués à compter du 13 juillet 2023.

Informations diverses concernant les personnels enseignants-chercheurs :

| | |
|---|---|
| Délégations IUF : | En cours : Emmanuel Bigand et Olivier Bonfait À partir de la rentrée 2023 : Jean-Marie Guillouët |
| Renouvellement de délégation INRAE : | Anne Jegou |
| Délégation CNRS : | Jean Vigreux |
| Mise en disponibilité : | Christelle Benony-Viodé |
| Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) : | Alexandra Laurent Anne Masselin-Dubois |

Sabine Lefebvre, après s'être entretenue avec le président de l'université concernant le prochain contrat de site, évoque le cas du département de musicologie et informe que la gouvernance semble disposée à conserver les liens avec l'École Supérieure de Musique (E.S.M.). Elle explique que cette information laisse espérer, en comptant sur de futurs recrutements, que le département de musicologie pourra perdurer.

Monsieur El-Hanbali présente les mouvements et recrutements des personnels Biats de l'UFR Sciences Humaines prévus pour la rentrée 2023 :

Départs :

- **Colombe Dartois** - Secrétariat pédagogique et suivi de budget L2 psychologie
Départ au rectorat, phase de recrutement contractuel pour remplacement actuellement en cours ;
- **Yamina El-Koh** - Antenne financière (frais de déplacement)
Départ à l'IUT Dijon-Auxerre, remplacement par **Chloé Nebois** (UFR Santé).

Renouvellement des contrats à durée déterminée :

- **Virginie Simon** – Sclolarité, secrétariat pédagogique et suivi de budget – Licence sociologie ;
- **Isabelle Graptin** - Sclolarité, secrétariat pédagogique et suivi de budget – Licence géographie ;
- **Isabelle Saulin** - Sclolarité, secrétariat pédagogique et suivi de budget – M1 et M2 psychologie ;
- **Karine Cartier** - Secrétariat pédagogique et suivi de budget - Licence musicologie ;
- **Estelle Lion** - Secrétariat pédagogique et suivi de budget – Licence histoire ;
- **Alain Verschelde** – Antenne financière (budgets, recettes, suivi masse salariale, gestion des conventions).

Départs à la retraite :

- **Pascale Barrand** – Antenne financière (achats et contrats). Départ prévu le 31/08/2024 ;
- **Florence Clair** – Sclolarités histoire et musicologie. Départ prévu le 01/04/2024, l'intérim sera assuré par un recrutement contractuel, puis dès la rentrée 2024, un personnel titulaire sera recruté.

Monsieur El-Hanbali ajoute qu'Émeline Pichot (Service des enseignants – heures complémentaires) est lauréate de plusieurs concours, dont celui ouvert pour occuper son poste. Elle occupera donc le même poste à la rentrée, mais cette fois-ci en tant que titulaire.

Jean-Pierre Thibaut, suite au message adressé par Cyrille Verpillot (responsable de l'antenne financière des UFR littéraires), qui informait de difficultés de traitement et des retards de **paiement des frais de déplacement**, demande des informations sur l'éventuel manque de personnel au sein du service financier. Monsieur El-Hanbali précise que depuis la période post-Covid et **en raison de plusieurs facteurs, des retards se sont accumulés**. Une demande a été formulée auprès de la gouvernance pour obtenir l'ouverture d'un poste au concours.

Madame Gaimard ajoute que le volume des missions a également considérablement augmenté.

Dominique Roy explique que le changement de procédure dans le traitement des dossiers implique effectivement une dématérialisation, mais en observant toujours un traitement papier en sus pour conservation des signatures originales. Elle indique que le volume des missions s'élève à environ mille deux cents par an.

Clara Privé, suite au long conseil d'administration qui s'est tenu la veille, rapporte que des discussions ont été engagées sur la difficulté de recrutement sur tous les postes des antennes financières de l'université et pas seulement concernant notre UFR. En effet, il semble globalement difficile de trouver des candidats pour travailler dans ce secteur de l'université. Elle évoque le vote d'une motion relative au problème de sous-financement qui grève l'autonomie de nos services financiers, les possibilités de recrutement, ainsi que la bonne exécution du service public. Clara Privé ajoute que le ministère n'entend pas les demandes liées à ces tensions.

4 – Conventions – Subventions

1°) Reversement laboratoire ThéMA – MSH :

Dans le cadre des Rencontres Francophones sur les Transports et la Mobilité, organisées à Dijon les 7, 8 et 9 juin 2023, le laboratoire ThéMA, en collaboration avec la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) souhaite participer au financement. ThéMA sollicite les services financiers afin de procéder au **reversement de deux mille euros (2 000 €) depuis le compte du laboratoire vers celui de la MSH.**

2°) Convention de recherche entre l'Université de Bourgogne, le laboratoire Psy-DREPI et la Délégation inter régionale Grand Centre (pas d'engagement financier ni pour le laboratoire, ni pour l'UFR)

Le laboratoire Psy-DREPI et le département des ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS) de la Délégation inter-régionale Grand Centre (DIR SG Grand Centre) ont convenu d'une convention de recherche relative à la relation des individus au travail et particulièrement sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). **Le Laboratoire Psy-DREPI (les étudiants du master PSPTO) est chargé de développer une mesure de la QVT au sein du ministère de la justice**, par le biais de questionnaires et par l'utilisation de l'échelle QUALTRA-SCALE qu'il a développé (entre autres).

3°) Projet de convention de coopération internationale Université de Bourgogne – Université de Mayence – Université de Dakar :

Monsieur Fabien George (Pôle International) soumet une convention de coopération internationale encadrant un projet d'accord tri-national entre l'Université de Bourgogne, l'Université de Mayence en Allemagne et l'Université de Dakar au Sénégal. Il s'agit d'un **nouveau projet de collaboration scientifique visant à faciliter la mobilité doctorale d'un personnel franco-allemand.**
Cette convention concerne les trois UFR littéraires (Langues, Lettres et Sciences Humaines).

4°) LIR3S :

- **Convention de versement d'une participation financière pour l'organisation d'un colloque**, porté par Arnaud Fossier et Armando Torres Fauaz (chercheur associé au LIR3S), et intitulé « L'Expertise, confiance et réputation dans les pratiques de gouvernement médiévales (XI^e – XV^e siècle) ». Ce colloque sera organisé le 14 décembre 2023, entre l'Université de Reims (Champagne-Ardenne), agissant tant en son nom qu'au nom et pour le compte du laboratoire CEJESCO, et l'Université de Bourgogne agissant au nom et pour le compte du LIR3S. **La contribution versée par l'Université de Reims s'élève à cinq cents euros (500 €) et n'est pas soumise à la TVA ;**
- **Convention de reversement** entre l'Université de Franche-Comté (Centre Lucien Febvre) et l'Université de Bourgogne, pour le compte du Laboratoire LIR3S, qui a apporté son **soutien à la mission de Jérôme Loiseau** (professeur en histoire moderne) pour sa participation au colloque « Society for French Historical Studies ans Western Society for French History Joint Annual Conference » du 16 au 19 mars 2023 à Détroit aux États-Unis, **par le versement de cinq cents euros (500 €) net de taxe ;**

- **Convention d'aide à la publication** entre les Éditions Mare et Martin et l'Université de Bourgogne, pour le compte du Laboratoire LIR3S concernant la publication de l'ouvrage d'Alain Bonnet et de Valérie Dupont intitulé « Ce que l'art fait à l'école ». **Le LIR3S apporte son soutien à l'édition de l'ouvrage par le versement d'une subvention de cinq cents euros (500 €) net de taxe ;**
- **Convention d'aide à la publication** entre l'Université de Franche-Comté, les Presses Universitaires de Franche-Comté et l'Université de Bourgogne pour le compte du Laboratoire LIR3S, concernant la publication de l'ouvrage « Les lieux de délibérations. Espaces, décors, dispositifs en Europe du Moyen Âge au temps présent » dirigé par Émilie Rosenblieh, Maxime Kaci, Thomas Flum et Jérôme Loiseau. **Le LIR3S apporte son soutien à la publication de l'ouvrage par le versement d'une subvention de cinq cents euros (500 €) net de taxe ;**
- **Engagement financier d'aide à la publication** du Laboratoire LIR3S pour la publication de l'ouvrage « Mélanges en hommage à Jean-Claude Farcy », dirigé par Odile Roynette. **Le LIR3S participera à hauteur de cinq cents euros (500 €) pour l'année 2023.**

5°) Convention cadre d'objectifs relative à l'École Supérieure de Musique Bourgogne France-Comté :

Convention cadre entre l'État (le ministère de la culture), la Région Bourgogne Franche-Comté, la ville de Dijon, Dijon-Métropole, la Communauté d'agglomération du Grand Châlon, la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole, l'Université de Bourgogne et l'École Supérieure de Musique Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit d'une convention de régularisation ; une prochaine version sera proposée à partir de l'année 2023-2024.

Clara Privé demande si les budgets engagés par ces financements et reversements concerneront bien les laboratoires, et non les fonds des départements ou ceux de l'UFR Sciences Humaines.

Madame Gaimard et Monsieur El-Hanbali confirment la non-imputation sur le budget de notre composante, ni sur celui des départements qui la composent.

L'ensemble des conventions et des subventions à l'ordre du jour du présent conseil est voté à l'unanimité.

5- Livret d'accueil de l'étudiant

Madame Thomas présente un projet de livret d'accueil de l'étudiant, qu'elle a porté quelques années auparavant dans une autre composante, après avoir constaté un certain débordement au sein des scolarités, questionnées de manière récurrente par les étudiants sur des sujets d'ordre général.

Dans le but d'alléger la surcharge de travail pour les scolarités, les demandes avaient alors été collectées pour concevoir un petit répertoire de la vie universitaire ou para universitaire (santé, sport, etc.). Le but était de proposer un document qui apporterait des réponses, mais surtout qui indiquerait où trouver toutes les informations.

Conjointement avec Colombe Dartois, Nathalie Thomas a repris l'ancien livret afin de l'actualiser et d'y ajouter les spécificités propres à l'UFR Sciences Humaines et Sociales. La finalisation n'est pas encore terminée, cependant la mise à jour est déjà bien avancée.

Le livret d'accueil de l'étudiant, dans sa version numérique est assez imposant ; il se compose d'un sommaire, dans lequel les éléments sont présentés sous forme de « liens cliquables » permettant d'accéder au paragraphe souhaité. Ces onglets renvoient directement aux informations du sujet recherché.

Cette présentation permettra aux étudiants, notamment à ceux de première année, de découvrir le fonctionnement universitaire, ainsi que les bases règlementaires en vigueur sur l'organisation des études et l'accompagnement administratif ou didactique.

À l'époque, ce livret avait été conçu par Nathalie Thomas avec la participation d'un groupe de travail composé d'étudiants, encadrés ponctuellement par un professeur.

Nathalie Thomas souhaiterait aujourd'hui pouvoir reproduire ce schéma et invite les enseignants à participer à son élaboration, pour permettre une adaptation du document réellement spécifique à notre composante. Elle informe avoir déjà rencontré la présidente de l'association de psychologie qui est intéressée par le projet.

Nathalie Thomas encourage les autres départements à participer. Elle précise que ce livret sera publié sur le site de notre UFR et sera donc, éventuellement, également une ressource pour les enseignants. Elle ajoute qu'il représentera une véritable mine d'informations pour tous.

Dès la rentrée, un lien vers le livret sera communiqué à tous les étudiants (par le biais de groupes Teams) et les associations recevront un exemplaire papier pour consultation sur place.

Clara Privé salue cette excellente idée devant le manque d'information donné aux étudiants, surtout en début de cursus. Elle propose de remanier le livret en y ajoutant des informations utiles relatives aux associations étudiantes et aux syndicats.

Nathalie Thomas répond et informe que le livret présente déjà certaines associations, intégrées parce que disciplinaires et précise que le document doit absolument demeurer apolitique. Elle reste disponible pour tout complément d'information à ce sujet.

6- Nouvelle offre de formation

Madame Gaimard propose de soumettre au vote de principe du conseil les fiches filières transmises par les responsables de formation des départements. Elle remercie les intervenants invités et présents pour leur travail et pour leur présentation des grandes lignes des maquettes en question.

Monsieur El-Hanbali précise qu'il s'agit ici de considérer si l'enveloppe financière proposée sera soutenable ou non et assure qu'il sera encore possible d'apporter des modifications jusqu'au 15 septembre 2023.

Département de musicologie, intervention de Dominique Delmas :

Dominique Delmas explique qu'un coût constant est conservé.

Licences :

- Restructuration des trois années de licence afin de garantir une meilleure progression ;
- Nouveauté en L3 : initiation à la recherche ;
- Discussion engagée sur l'incorporation en première année, de matières permettant aux étudiants d'appréhender la musicologie et d'acquérir des outils de rédaction. Ces modifications sont proposées afin de rendre la rentrée plus progressive, surtout pour les nouveaux inscrits ayant un parcours atypique. Par ailleurs, le découpage de l'histoire de la musique se répartit désormais au fur et à mesure des trois années de licence.

Masters :

Dominique Delmas signale des oppositions dans les débats relatifs à la conception même du master, ce qui a quelque peu compliqué l'élaboration des fiches.

=>Trois nouveautés :

- * Les enseignements de psychologie (dont la part était initialement très importante) ne feront plus partie de la construction du master ;
- * Le Master recherche deviendra un master « mixte », conformément à la commande de la gouvernance de l'uB ;
- * Intégration dans la maquette (conformément également à la commande de la gouvernance) de l'intervention de l'École Supérieure de Musique (ESM), qui doit devenir membre du futur Établissement Public Expérimental (EPE).

Madame Gaimard demande si les enseignants de l'ESM dispenseront des enseignements dans le master de musicologie - solution qui pourrait pallier le manque d'encadrement.

Dominique Delmas répond que ceci n'est pas d'actualité, cependant ce schéma demanderait à être étudié et pourrait s'avérer intéressant, à condition d'améliorer la communication entre le département de musicologie et l'ESM.

Clara Privé, concernant le sujet des blocs de compétences et des unités d'ouverture (UE) demande si le schéma traditionnel sera conservé. Dominique Delmas répond qu'effectivement, les formations resteront sous la forme d'UE.